

Parent, Lanctôt et Helbronner **Trois figures de l'économie sociale au XIXe siècle**

Martin Petitclerc

Numéro 135, automne 2018

Fruits de l'entraide et de la solidarité : coopératives et mutuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89174ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Petitclerc, M. (2018). Parent, Lanctôt et Helbronner : trois figures de l'économie sociale au XIXe siècle. *Cap-aux-Diamants*, (135), 14–17.

PARENT, LANCTÔT, HELBRONNER

TROIS FIGURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU XIX^e SIÈCLE

par Martin Petitclerc

C'est en opposition à l'idée du libre marché que se développe une réflexion sur l'économie sociale à partir des années 1830, en Occident. Elle s'intéresse alors à toutes les relations non marchandes qui forment le tissu social des communautés. Ce n'est qu'au tournant du XX^e siècle que l'on précise l'objet de l'économie sociale en insistant sur les relations non marchandes de nature « contractuelle », telles qu'elles se présentent dans des organisations démocratiques sans but lucratif.

Plutôt que de s'intéresser aux façons de stimuler l'initiative individuelle afin de produire la richesse, objet de l'économie classique, les fondateurs de l'économie sociale entendent réfléchir aux inégalités sociales et aux moyens d'assurer la paix sociale. Champ du savoir encore peu institutionnalisé au XIX^e siècle, l'économie sociale suscite de nombreux projets, souvent contradictoires. Nous en avons une illustration dans le Québec du XIX^e siècle, avec les réflexions de trois intellectuels importants : Étienne Parent, Médéric Lanctôt et Jules Helbronner.

ÉTIENNE PARENT (1802-1874)

C'est à Étienne Parent que l'on doit les premières réflexions sur l'économie sociale. Homme politique, journaliste et fonctionnaire, Parent a été proche des patriotes avant que ceux-ci ne se radicalisent au milieu des années 1830. Acceptant pragmatiquement l'Acte d'Union de 1840, Parent se fait ensuite l'un des principaux théoriciens du nouveau nationalisme canadien-français de la survivance. Au milieu des



ÉTIENNE PARENT,
Journaliste.

Étienne Parent (1802-1874), « notre premier spécialiste d'économie politique et sociale » selon l'historien Pierre Trépanier. Image tirée de Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880* (tome 5), Montréal, Wilson et Cie, 1882, p. 57. ([https://commons.wikimedia.org/wiki/File:SULTE\(1882\)_5.071_ETIENNE_PARENT_\(JOURNALISTE\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:SULTE(1882)_5.071_ETIENNE_PARENT_(JOURNALISTE).jpg)).

années 1840, il se lance dans une série de conférences publiques qui abordent les différents enjeux qui menacent l'avenir des Canadiens français.

Parent est convaincu que la survie de la nation nécessite la présence « parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne ». Sa réflexion, nourrie par la crainte des révolutions sociales européennes, vise à concilier une conception individualiste de l'économie avec celle d'un ordre social catholique hiérarchique. Plutôt qu'un espoir, la démocratie suscite une crainte chez

Parent. Cela structure bien entendu sa réflexion sur l'économie sociale.

Pour Parent, les « lois » de l'économie sont incontestables : elles « sont indépendantes de l'homme [et] ont été décrétées par le créateur pour le gouvernement du monde social ». La lutte des classes est donc une absurdité puisque c'est la volonté divine qui a « désigné à chacun sa place, dont chacun doit se contenter s'il ne veut se constituer en état de révolte contre Dieu même ». S'adressant aux ouvriers du quartier Saint-Roch de Québec, en 1852, Parent explique ce qui constitue le cœur de son projet d'économie sociale : « Le Catholicisme [...] c'est l'association dans sa plus haute et sa plus vaste expression, et cela au profit du pauvre et du faible. »

Il incarne ainsi la voie d'une économie sociale catholique, nourrie d'un regard paternaliste sur un peuple infantilisé. Il attend donc peu de choses de la prévoyance volontaire des travailleurs qu'il considère comme naturellement imprévoyants. Parent est aussi critique à l'égard des patrons, d'autant plus qu'ils sont souvent protestants et anglophones au Québec. D'où la place laissée à l'intervention de l'État : « la providence du pauvre, c'est l'État, qui ne doit pas les laisser à la merci des maîtres, trop souvent impitoyables ». S'inspirant des réformes sociales du Second Empire en France, qui a mis fin à l'expérience républicaine de 1848, il propose un système de prévoyance obligatoire qui serait financé à même le salaire des ouvriers.



Médéric Lanctôt (1838-1877), auteur de *L'association du capital et du travail* (1872), la première brochure socialiste de l'histoire québécoise. (BAnQ, collection numérique, Albums Massicotte).

Parent décède en 1874, à l'âge de 72 ans. Dans les deux décennies précédentes, il a introduit au Canada les réflexions du fondateur de cette nouvelle « science » de l'économie sociale française, Frédéric Le Play (1806-1882), ainsi que celles de son disciple, François-Edme Rameau de Saint-Père (1820-1899). Selon Le Play, l'économie sociale savante doit reposer sur l'observation empirique de la classe ouvrière et de son environnement social. Ses recherches monographiques fouillées le font rapidement connaître. Il est d'ailleurs nommé conseiller d'État sous le Second Empire et commissaire général des expositions universelles. L'une des responsabilités de cette dernière fonction est de créer une nouvelle section consacrée à l'économie sociale. Par ses connaissances et ses relations, il attire ainsi l'attention des élites sur la nécessité de nouvelles formes de patronage social afin d'encadrer une classe ouvrière de plus en plus déracinée des traditions rurales familiales, communautaires et religieuses. Bien que les thèses leplaysiennes aient

tout pour plaire aux nationalistes de la survivance, ce n'est qu'à la fin des années 1880 que la Société canadienne d'économie sociale de Montréal est fondée, avec l'aide de Saint-Père. Elle n'a jamais regroupé plus d'une douzaine de membres actifs, tous issus de la bourgeoisie, avant de cesser ses activités en 1911.

MÉDÉRIC LANCTÔT (1838-1877)

À partir des années 1860, une critique du capitalisme se développe au sein du mouvement ouvrier qui apporte une contribution originale à l'économie sociale. Le jeune avocat Médéric Lanctôt en est le porte-parole. Né en 1838, il est le fils d'Hippolyte Lanctôt, patriote condamné à l'exil après les rébellions. Il participe activement aux activités de l'Institut canadien, même après la condamnation de M^{gr} Ignace Bourget. Plus que les autres « rouges » de l'Institut, il s'intéresse aux auteurs radicaux ou socialistes britanniques, français et américains.

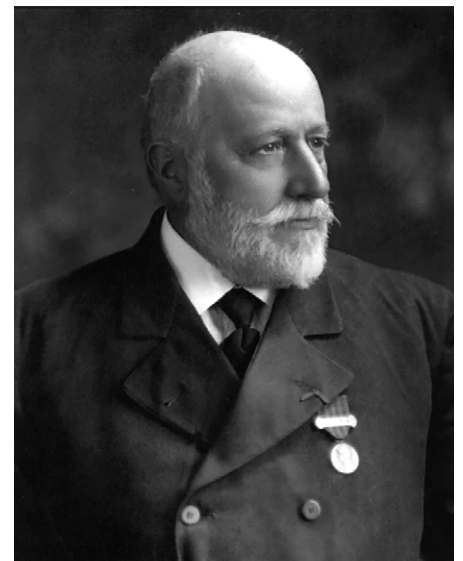
Lanctôt fait la promotion incessante des associations ouvrières dans son journal *L'Union nationale*, en plus de revendiquer l'indépendance politique du Canada. Il prend vigoureusement la défense des travailleurs montréalais en grève et participe à la mise sur pied de coopératives. L'échec de ces dernières ne le décourage pas : l'association ouvrière porte selon lui la promesse de la régénération et de la démocratisation de la vie politique. En 1867, il fonde la Grande Association de protection des ouvriers du Canada qui réussit à regrouper momentanément plusieurs associations syndicales et mutualistes de Montréal.

La ferveur populaire suscitée par la Grande Association l'incite à se présenter dans la circonscription de Montréal-Est lors des élections de 1867, les premières du Dominion du Canada. Il s'oppose alors à George-Étienne Cartier, l'homme politique canadien-français le plus puissant de son époque.

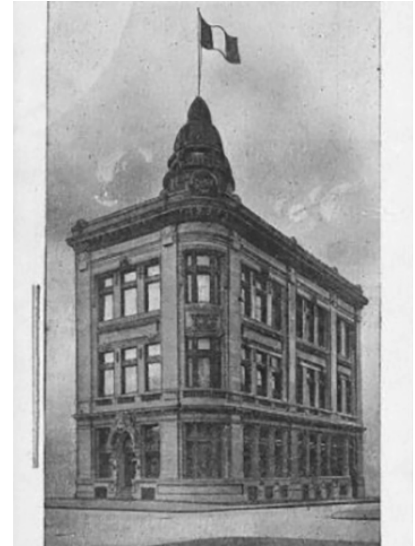
Cette tribune lui permet de dénoncer la dépendance impériale, l'autoritarisme de l'État monarchique, la domination du capital industriel et l'assujettissement des travailleurs. Il perd finalement de justesse contre Cartier qui peut compter sur l'appui indéfectible des banquiers, des industriels et des hommes d'Église. La Grande Association s'effondre et son dirigeant, épuisé et ruiné, part aux États-Unis.

En 1872, à son retour au pays, Lanctôt propose un projet radical d'économie sociale dans la première brochure d'inspiration socialiste de l'histoire québécoise, *L'association du capital et du travail*. L'économie, selon lui, doit viser « le bien-être moral et matériel d'un peuple et son développement intellectuel ». Or, le capital-monopole, « une monstruosité mensongère en économie politique », s'est aliéné « le travail par son exploitation tyrannique, insatiable, affreusement matérielle et païenne ».

Cette exploitation prend la forme du salariat qui est une « chaîne plus ou



Délégué du gouvernement canadien à Paris, Jules Helbronner est l'auteur du premier rapport sur l'économie sociale au Canada. *Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889*, Documents de la session (n° 0), 53 Victoria, 1890. Canadiana / Notre mémoire en ligne. (http://eco.canadiana.ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/view/oocihm.9_04051_23_14).



Conseil d'administration et édifice de la Société des artisans canadiens-français. Au début du XX^e siècle, les sociétés de secours mutuels comme la Société des artisans canadiens-français souhaitent avant tout présenter l'image d'institutions nationales respectables, administrées professionnellement, qui méritent la confiance du public. (https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0003811814&Lang=FRE). (https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0002747407&Lang=FRE).

moins dorée, mais c'est [tout de même] une chaîne ». Le salariat oblige l'ouvrier à ne faire « que ce que le patron lui ordonne, sa conscience est pour ainsi dire dominée, liée : la conscience du travailleur est esclave de la conscience du bourgeois! » Alors que Parent affirmait que la hiérarchie sociale était voulue par Dieu, Lanctôt soutient que le capitalisme rend impossible « l'égalité sociale prédéterminée par le Créateur ». Au moyen de l'association du capital et du travail, qui ferait des ouvriers « des sociétaires, des propriétaires conjoints des produits de [leur] travail », Lanctôt dessine les contours d'une économie sociale démocratique et socialiste : « Puisque les capitalistes et les travailleurs doivent nécessairement s'associer pour produire, il est juste qu'ils s'associent pour partager. » Ostracisé politiquement, ruiné financièrement et confronté à de graves problèmes de santé, Lanctôt connaît une « suite de déboires » comme l'affirme Jean Hamelin. Il meurt en 1877, à l'âge de 37 ans. Son projet est peu discuté par la suite, même si on en retrouve parfois les thèmes dans le discours du mouvement ouvrier, au sein de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Crépin et de l'Ordre des Chevaliers du travail.

JULES HELBRONNER (1844-1921)

Au milieu des années 1880, le capital monopolistique montre sa grande puissance avec la construction rapide du chemin de fer du Canadien Pacifique. Si le projet de Lanctôt semble déjà d'un autre âge, la question sociale n'en est pas moins toujours à l'ordre du jour. Elle est au cœur de la Commission royale sur les relations du travail avec le capital qui, parmi une foule de sujets, s'intéresse à l'économie sociale.

La Commission remet ses rapports en 1889. Le capital y est présenté comme le fondement même du progrès social, bien qu'on y dénonce à l'occasion la brutalité de certains patrons, notamment à l'égard des enfants dans les manufactures. C'est donc à la démocratie de s'adapter au capitalisme, et non l'inverse. Les travailleurs sont sommés de s'ajuster à cette nouvelle réalité. En conséquence, l'économie sociale doit rejeter le projet socialiste visant à renverser la domination du travail par le capital.

Envisagée comme un mécanisme d'adaptation à la nouvelle réalité du capitalisme industriel, l'économie sociale reçoit l'appui des commissaires, qu'ils représentent les patrons ou les

ouvriers. Ceux-ci encouragent ainsi les travailleurs à développer leurs organisations d'économie sociale, que ce soit les sociétés de secours mutuels, les coopératives ou les caisses d'épargne. Afin d'en savoir plus sur ces organisations qui promettent la paix sociale industrielle, le gouvernement fédéral conservateur décide d'envoyer Jules Helbronner, l'un des commissaires, comme délégué officiel à la Section d'économie sociale de l'Exposition universelle de Paris en 1889.

Juif d'origine française, Helbronner est arrivé au Canada en 1874. Quinze années plus tard, il a déjà acquis une grande notoriété en tant que spécialiste des questions sociales avec ses chroniques ouvrières dans *La Presse*, qu'il écrit sous le pseudonyme de Jean-Baptiste Gagnepetit. Cette renommée l'amène donc à Paris afin de préparer le premier rapport sur l'économie sociale pour un gouvernement canadien. Jusqu'à sa mort, en 1921, il a été actif au sein de plusieurs conseils d'administration de sociétés mutuelles d'assurance et de prévoyance. Pour Helbronner, l'économie sociale doit cesser d'être une utopie pour devenir un mode professionnel de gestion démocratique de l'entraide économique.

Dans son rapport de 1890, Helbronner souhaite fournir « tous les éléments nécessaires aux patrons, aux ouvriers et aux hommes politiques qui désireraient créer au Canada quelques-unes de ces institutions » et combattre le « socialisme d'État ». Bien qu'il ne vise pas l'émancipation ouvrière proposée par Lanctôt, il ne reprend toutefois pas la conception paternaliste de Parent. D'ailleurs, dans les pages de *La Presse*, il se moque des groupes leplaysiens comme la Société canadienne d'économie sociale de Montréal « qui ne manquent jamais de manifester, en de très beaux discours, leur amour platonique pour les classes ouvrières ». Il insiste plutôt sur l'autonomie d'institutions d'économie sociale bien administrées, rappelant que l'ouvrier est, « plus qu'on ne veut l'admettre généralement, capable de créer de solides institutions d'assurance, de prévoyance, de coopération et d'éducation ».

Parmi celles-ci, Helbronner accorde beaucoup d'importance aux sociétés mutuelles et coopératives. Les premières, à son avis, doivent être regroupées afin de s'organiser sur des bases administratives plus solides; elles pourraient ainsi offrir des services médicaux à toute la famille ouvrière, de même que favoriser l'établissement de « pharmacies populaires ». Quant aux coopératives de crédit, elles sont à encourager puisqu'elles permettraient de résoudre le « problème qui se présente à tout travailleur voulant sortir de sa condition de salarié : "Tu formeras toi-même ton capital initial et quand tu l'auras constitué, le crédit viendra à toi." » Bien qu'il ait été proche du mouvement syndical, Helbronner a donc une conception très libérale de l'économie sociale.

VERS L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

C'est cette conception libérale des vertus de l'entraide qui structure le processus d'institutionnalisation de l'économie



À l'occasion de la fête du Travail, *La Patrie* illustre la rencontre « cordiale », protégée par la justice, entre un travailleur fier et un capitaliste respectueux. « Fête du Travail », *La Patrie*, 4 septembre 1909. (<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/766978>).

sociale du tournant du XX^e siècle. Portée par ses grandes institutions que sont les sociétés de secours mutuels et, surtout, les nouvelles caisses d'épargne et de crédit d'Alphonse Desjardins, l'économie sociale québécoise en vient à désigner un type d'organisations qui, par leur refus du modèle capitaliste de l'entreprise, partagent certaines caractéristiques fondamentales : la gouvernance démocratique, l'adhésion volontaire, les services aux membres, les finalités sociales et l'absence de buts lucratifs.

Cette clarification des fondements de l'économie sociale ne met pas fin, toutefois, aux débats idéologiques. En effet, depuis le rapport de Helbronner, l'économie sociale continue d'être sollicitée dans la plupart des réflexions sur l'avenir de la société québécoise. Chez les intellectuels libéraux, comme Errol Bouchette (1862-1912), elle est appelée à jouer un rôle important dans la « conquête de l'industrie » par la bourgeoisie canadienne-française. Chez les intellectuels plus

conservateurs, comme Esdras Minville (1896-1975), on croit qu'elle porte, dans le contexte de la crise économique, les germes d'un ordre social français, catholique et corporatiste devant assurer la survie de la nation. Chez les socialistes, comme Albert Saint-Martin (1865-1947), elle incarne la promesse de l'autoémancipation de l'ensemble de la classe ouvrière.

Ces tensions, que l'on pourrait faire remonter jusqu'à nos jours, expriment le fait que l'économie sociale est, avant tout, un espace politique de réflexion sur l'avenir d'une société qui ne peut être réduite à ses relations marchandes.

Martin Petitclerc est professeur au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et directeur du Centre d'histoire des régulations sociales.

Pour en savoir plus :

Benoît Lévesque et Martin Petitclerc. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie et solidarités*, vol. 39, n° 2, 2008, p. 1437.

Martin Petitclerc. *Nous protégeons l'infortune : les origines populaires de l'économie sociale au Québec*. Montréal, VLB, 2007, 278 p.

Pierre Trépanier. « Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888 », *Revue d'études canadiennes*, vol. 22, n° 1, 1987, p. 6683.

Jules Helbronner. *Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889*. Paris, Ottawa, B. Chamberlain, 1890, 686 p. Disponible : https://archive.org/details/cihm_04427

Médéric Lanctôt. *L'association du capital et du travail par le président de l'Association des ouvriers du Canada*, Montréal. John Wilson, 1872. Disponible : https://archive.org/details/cihm_04536

Étienne Parent. *Conférences*. Québec, La Bibliothèque électronique du Québec, 2002, 462 p. Disponible : <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/Parent-conferences.pdf>